

ANNONCER VOS EVENEMENTS ASSOCIATIFS NOTICE ET PROCEDURES

Vous êtes une association castillonnaise et vous organisez un événement à Castillon-la-Bataille ? Faites-le savoir ! La ville dispose de plusieurs supports pouvant vous aider à relayer vos événements publics, sans but religieux ou politique :

JOURNAL MUNICIPAL

Les demandes de communication sur le journal municipal doivent être envoyées au moins **2 mois avant** la date de l'événement.

Eléments à fournir :

- Nom de l'événement
- Date et lieu
- Horaires de début et de fin
- Organismes et partenaires
- Description détaillée de l'événement et objectifs
- Tarifs et contacts
- Lien vers l'événement facebook
- Visuel* : 1 ou 2 visuels jpeg ou png en haute définition (300dpi minimum)

*les visuels envoyés doivent respecter le droit à l'image sous peine de ne pas être utilisés.

Les informations doivent être envoyées à Claire Hodot, service communication de la mairie, à cette adresse : culturecom@castillonlabataille.fr

SITE INTERNET

Les demandes de communication sur le site internet doivent être envoyées au moins **2 semaines avant** la date de l'événement.

Eléments à fournir :

- Nom de l'événement
- Date et lieu
- Horaires de début et de fin
- Organismes et partenaires
- Description détaillée de l'événement
- S'il y en a : tarifs et contacts

Les informations doivent être envoyées à Claire Hodot, service communication de la mairie, à cette adresse : culturecom@castillonlabataille.fr

PANNEAUX LUMINEUX

Les demandes de communication sur le site internet doivent être envoyées au moins **10 jours avant** la date de l'événement.

Chaque demandeur est invité à prendre connaissance de la charte éditoriale des panneaux lumineux, disponible à cette adresse : www.castillonlabataille.fr > rubrique mes loisirs > associations.

Toute demande ne remplissant pas les conditions évoquées dans la charte ou ne respectant pas les délais pourra être refusée par la Mairie.

Eléments à fournir :

- Nom et type de l'événement
- Date et lieu
- Horaire de début
- Organisateur principal
- S'il y en a : tarifs et contacts

Les informations doivent être envoyées à Claire Hodot, service communication de la mairie, à cette adresse : culturecom@castillonlabataille.fr